



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 octobre 2008**

Délibération n° 2008-0328

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Amélioration de la sécurité par la maîtrise des risques technologiques dans la chaîne logistique des transports de marchandises dangereuses - Convention de participation avec l'Ineris**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission écologie urbaine**

Rapporteur : Monsieur Sangalli

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 3 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), David G. (pouvoir à M. Roche), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Goux (pouvoir à Mme David M.), Justet (pouvoir à M. Longueval), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert), M. Vergiat (pouvoir à M. Rousseau).

Absents non excusés : Mme Bonniel-Chalier, MM. Cochet, Genin, Havard, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Touraine.

Séance publique du 13 octobre 2008**Délibération n° 2008-0328**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Amélioration de la sécurité par la maîtrise des risques technologiques dans la chaîne logistique des transports de marchandises dangereuses - Convention de participation avec l'Ineris**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission écologie urbaine

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans sa séance du 19 décembre 2005, le conseil de Communauté avait autorisé la signature d'une convention avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) pour participer aux travaux du projet de recherche intitulé Global.

Ce projet avait pour but de développer des outils méthodologiques permettant une maîtrise des risques technologiques dans le contexte de l'application de la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 sur la prévention des risques technologiques et l'amélioration de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

Le projet Global a donc défini une méthode d'évaluation des risques permettant de prendre en compte l'ensemble des risques liés à la logistique des produits dangereux : stockage, transport et transit par des infrastructures de transport.

Pour passer à des cas concrets, l'Ineris a élaboré un programme d'application intitulé Appliglobal. Un cas local sera étudié pour réduire les risques liés au transport des carburants dans l'agglomération, entre la raffinerie de Feyzin et l'aéroport Saint Exupéry. La Communauté urbaine est donc fortement impliquée dans la nécessité d'avoir une bonne connaissance des phénomènes et des actions à éventuellement mener pour protéger les populations impactées par les parcours.

Ce programme d'application a été approuvé par le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (Medad) ainsi que son budget de 190 000 € HT. Ce montant se répartira de la manière suivante :

- Etat (Medad)	170 000 €, soit 89,48 %,
- autorité aéroportuaire	10 000 €, soit 5,26 %,
- Communauté urbaine	10 000 €, soit 5,26 % (11 960 € TTC).

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la participation financière de la Communauté urbaine au protocole d'accord de collaboration scientifique avec l'Ineris pour la maîtrise des risques technologiques en matière de logistique de matières dangereuses, pour un montant de subvention de 11 960 € nets de taxes.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention avec l'Ineris.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 380 - fonction 830 - opération n° 0348.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 octobre 2008.